mairie

le Vigen

information

automne-hiver 2015

Diaporama

EXPOSITION CLAUDIA PAQUET
COMMÉMORATION ARMISTICE 1918
EXPO LES BELLES ANCIENNES
LES 5 ANS DU CLUB DE L'AMITIÉ

1

4

6

7

2

11

5

8

9

10

3

12

Photographies 1 à 3
EXPOSITION CLAUDIA PAQUET
Article page 14

Photographies 4 à 6
LES 5 ANS DU CLUB DE L'AMITIÉ
Article page 20

Photographies 7 à 10
EXPO LES BELLES ANCIENNES
Article page 21

Photographies 11 et12
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

Jean-Claude Chanconie

Maire du Vigen

Au moment où j'envoie cet article à l'impression les attentats de Paris viennent, hier au soir, de se produire. Je ne modifie en rien le texte déjà écrit : nous devons tenir face à la barbarie et maintenir nos actions de tous les jours telles que les avions prévues. Mes pensées vont cependant vers ceux, jeunes pour beaucoup, pleins d'espoir et d'avenir, qui sont tombés sous les coups d'imbéciles criminels manipulés par des monstres.

Madame, Monsieur,

En fin d'année le mot du maire est l'occasion de faire un point sur les projets ou les réalisations. Dans le désordre et sans entrer dans trop de détails ni être exhaustif on peut faire le point suivant :
La construction de l'école maternelle est lancée ; À l'heure où paraîtra ce journal les entreprises auront été choisies. Les travaux devraient commencer en janvier.
La remise en ordre et l'informatisation de la gestion du cimetière sont terminées.
Les procédures règlementaires des opérations de reprise des concessions vont se poursuivre et s'étaleront sur plusieurs années. Les subventions pour l'agrandissement sont demandées.
Le phasage avec l'Agglo et les différents opérateurs pour les travaux de rénovation du lotissement des Farges est arrêté à quelques détails près. Les travaux devraient commencer en 2016 et s'étaler sur deux ans.
La dénomination des rues et la numérotation des habitations sont terminées. Dès leur livraison, nous installerons les plaques de rue qui manquent ou sont à changer ; les habitants concernés seront informés et pourront retirer leur plaque numérotée.
Au restaurant scolaire l'accent a été mis sur les produits frais afin que l'utilisation des conserves se limite à l'inévitable.
Un nouvel organigramme a été mis en place qui permet de mieux structurer les services municipaux. En outre, et pour chaque service, un référent a été nommé parmi les conseillers.
L'expérience d'extinction nocturne de l'éclairage public dans le nord de la commune visant à faire des économies d'énergie se poursuit une enquête de "ressenti" va être lancée dans ce secteur en début d'année.
Concernant les associations, qui constituent un élément essentiel de la vie municipale, un dossier normalisé de demande d'aide a été mis en pratique.
L'expérience d'éco-pâturage se poursuit à Leycuras et nous avons tiré les leçons de quelques erreurs. Dans la foulée nous lançons un projet d'éco-école à Puy-Méry.
Nous sommes en phase de choix d'un fournisseur pour la rénovation de notre système informatique devenu obsolète.
Nous réfléchissons à l'utilisation des technologies modernes pour notre communication avec les habitants.
Le projet de locaux techniques à Plaisance est mis en standby. Le projet initial n'est pas viable et il est nécessaire de lever certaines incertitudes pour envisager un autre projet. Cela prendra un peu de temps.
Sur d'autres sujets la réflexion est insuffisamment avancée et leurs éventuelles réalisations trop lointaines pour qu'il soit opportun de les évoquer.

J'ai listé les dossiers dont on peut, de façon plus ou moins nette, dater la mise en chantier et l'achèvement. Mais il y aussi les dossiers en évolution permanente. Je n'en citerai qu'un et à titre d'exemple : Les temps d'activités périscolaires (TAP). Il y a trois ans quand la réforme des rythmes scolaires a institué les TAP, la commune a fait de son mieux pour les mettre en place. L'année suivante elle les a améliorés et cette année, la troisième, ils ont encore progressé. Nous en sommes maintenant à penser que dans l'avenir une évolution de fond sera nécessaire : il faudra en quelque sorte passer de la version 1.3 ou 1.4 à la version 2.0. Il s'agit là d'un de ces dossiers toujours ouvert, jamais terminé.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'années en ayant toutefois une pensée pour celles et ceux dont je sais qu'ils n'auront pas cette chance.
À toutes et à tous je présente, au nom de la municipalité, nos meilleurs vœux pour l'année 2016.

SOMMAIRE

P. 4-17
VIE MUNICIPALE
Actualités, tribunes des élus, projets, aménagements... tout sur la commune.

P.18-27
VIE DES ASSOCIATIONS
Interviews, rendez-vous, activités des associations de la commune.

P.28-30
CARNET
Agenda, mémento & état-civil

mairie le Vigen

OURS
Le Vigen Information
automne - hiver 2015

Mairie du Vigen | 05 55 00 51 17
1 place Adrien-Delor
87110 Le Vigen

Directeur de la publication
Jean-Claude Chanconie
Maire du Vigen

Rédaction
Commission communication,
avec la participation des associations
communication.mairie.le.vigen@gmail.com

Conception graphique | Moshi.Moshi
07 78 87 89 37 / contact@moshimoshi.fr
Impression | l'Atelier Graphique
05 55 50 68 22 / www.ateliergraphique.fr

Imprim'vert. Ne pas jeter sur la voie publique.

Sauf mentions contraires © images : mairie du Vigen.

Cellograf réalisé par RIODE pour "Les Curiosités de Monsieur F." (association Les courants d'Arts)

© GLOOPY WARBLE

Vie municipale et de la commune

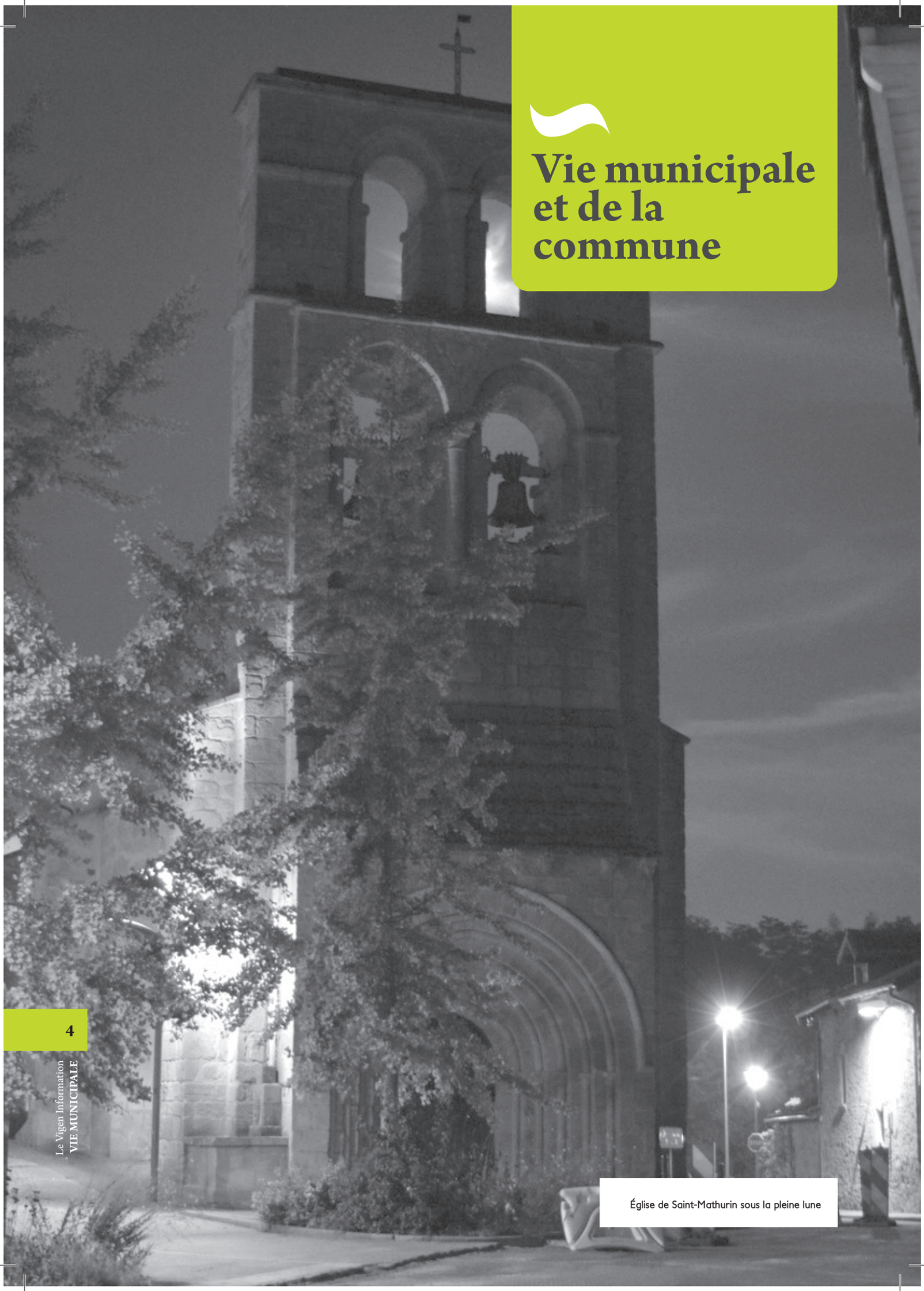

Église de Saint-Mathurin sous la pleine lune

COMITÉ DE VILLAGES

Après une pause estivale durant laquelle les moutons de François Camilleri ont tondu - parfois un peu trop consciencieusement- le site, le comité de village s'est réuni en octobre afin de faire le point sur cette expérience pastorale inédite sur la commune.

Cette réunion de rentrée a permis d'aborder les points suivants :

- Vigilance accrue concernant la gestion du nombre d'animaux sur le site. En effet, au moment de la mise en place du troupeau, l'herbe était déjà très haute et a nécessité l'augmentation du cheptel (50 bêtes au lieu de 30 maximum selon la convention d'occupation). Avec la sécheresse, le troupeau, devenu trop important pour la quantité fourragère, a poussé les clôtures des riverains pour trouver plus de nourriture. Il a été établi que 30 animaux occuperaient le lieu et que le propriétaire passerait plus régulièrement pour les surveiller.
- Les ovins ne consommant pas les ronces ni les orties, le comité se pose la question de l'introduction de caprins afin que le maximum d'espèces végétales soient broutées par des animaux.
- Les agents techniques municipaux se chargeront de tondre régulièrement les chemins ainsi que les bordures du terrain.
- Des ressorts seront installés sur les portillons afin d'optimiser leur ouverture/fermeture ; deux moutons ayant réussi à sortir de l'enceinte.
- Les habitants ont souligné un point positif sur l'aménagement : depuis que le lieu est clos, les véhicules motorisés ne peuvent plus circuler, ce qui contribue au calme et à la préservation de cet espace naturel. Certains en revanche, peu nombreux, se plaignent des déjections sur les chemins.
- La mare pédagogique, dont le niveau d'eau est plus bas que prévu, sera réadaptée en tenant compte de la topographie et des eaux de ruisellement. La direction des espaces naturels de Limoges Métropole a évoqué l'aménagement des abords avec une plate-forme en bois pour l'observation des espèces animales et végétales.
- Franck Taboury de l'association Tour d'images, animateur nature pour les TAP dans les deux écoles a souhaité qu'une zone soit préservée et laissée entièrement naturelle. Cette zone permettra aux enfants et aux naturalistes de venir observer les cycles de la nature et d'établir un inventaire faune/flore au fil des saisons.
- La construction de nichoirs pour les oiseaux a également été évoquée, pourquoi pas avec des habitants et les enfants de l'école de Puy-Méry. À suivre...
- Un budget conséquent (plus de 10 000 €) porté par Limoges Métropole va permettre courant décembre de sécuriser les abords du bassin de rétention des eaux pluviales et les fossés en eau au moyen de barrières de châtaignier. La passerelle proche de la digue sera également reprise. Ces travaux seront réalisés par Antoine Besse de la société AB Forêt située à Saint-Laurent-sur-Gorre.
- À l'étude également, un règlement ainsi que des panneaux didactiques pour découvrir ce milieu humide rendu à la nature.

Suivez régulièrement l'avancée du projet, des travaux en cours sur la page Facebook du Vigen et n'hésitez pas à rejoindre le comité de villages pour réfléchir avec la municipalité et l'Agglo aux prochains aménagements.

Nettoyé par la commune, ce fossé sera prochainement sécurisé

ÉCO ÉCOLE À PUY-MÉRY

Sur la proposition de la commune du Vigen, l'école de Puy-Méry s'est engagée dans l'aventure d'éco-école pour l'année scolaire 2015-2016.
Pour cette première expérience, les enseignants ont choisi de s'appuyer sur la proximité de l'école avec le site de Leycuras et de travailler durant l'année scolaire sur la thématique de la biodiversité, avec pour objectif la labellisation "éco-école" de l'établissement en juin 2016.
Au programme : observations, recherches et expériences qui seront restituées par le biais de textes, photos, enregistrements sonores... sur le site du Vigen.

Après un long et passionnant travail autour de l'agriculture (cf : article Festival de l'agriculture page 13) les enseignants vont maintenant établir un diagnostic/état des lieux des connaissances des enfants concernant la biodiversité. Les premières observations sur site vont ensuite débuter et s'effectueront - selon la météo- au fil des saisons.

LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE AVEC L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

• Elle propose l'intervention ponctuelle d'un spécialiste nature (Franck Taboury) durant le temps scolaire lorsque les enseignants en feront la demande.
• Les observations/recherches des enfants seront relayées sur son nouveau site Internet (probablement en ligne début janvier).
• Elle fera le lien avec le service des espaces naturels de l'agglomération Limoges Métropole pour l'élaboration d'une signalétique "connectée" (panneaux didactiques avec QR codes renvoyant à la page dédiée sur le site du Vigen).
• Adhérente au Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV), elle proposera la venue du bus itinérant du SABV dédié à l'éducation et à l'environnement directement à l'école ainsi qu'une sortie animée au bord de la Briance pour une découverte des milieux aquatiques.
• D'autres collaborations, sans doute avec des associations vigenoises ou des habitants, sont encore à l'étude.

En savoir plus sur "éco école" et le SABV :
www.eco-ecole.org et www.syndicat-bassin-vienne.fr

Contacts

Mairie du Vigen
05 55 00 51 17 / mairie-le-vigen@orange.fr

HOMMAGE

Un couple bien connu et apprécié de tous nous a quitté cette année à un mois d'intervalle…
Constant et Hélène Coudert, respectivement originaires de Meuzac et Château-Chervix se sont installés au Vigen, à Narbonnais, en 1955. Ils y ont exercé avec passion pendant plus de 50 ans le beau métier d'agriculteurs, avant de prendre une retraite paisible et bien méritée. Ils étaient tous les deux très impliqués dans la vie associative du Vigen, en particulier au foyer des aînés.

Constant Coudert avait également un passé militaire important, il était président local des Anciens Combattants. Sa bravoure lors de la bataille de Dunkerque lui a valu la remise de la médaille militaire. Cette médaille lui a été remise au Vigen par le Colonel Baillard le 8 mai 2008, lors de la cérémonie commémorant l'armistice de 1945. Le souvenir de ce couple restera longtemps gravé dans la mémoire des Vigenois.

département
Haute-Vienne

AVERTISSEMENT
À L'ATTENTION DES USAGERS DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE CONCERNANT CERTAINES PRATIQUES COMMERCIALES DE LA SOCIÉTÉ EMA SERVICES

Le département de la Haute-Vienne a été averti d'un certain nombre d'agissements de la part de la société EMA SERVICES.

En effet, certains professionnels de la société, dans le cadre de leurs démarches commerciales, se feraient passer pour partenaires de la collectivité ou affirmeraient travailler pour elle.

Le Département tient à préciser qu'il n'en est rien et qu'il n'a aucun accord ni aucun lien de quelle que nature que ce soit avec cette société.

TRAVAUX

Ainsi que vous avez pu le constater, de nombreux travaux ont été réalisés sur notre territoire cette année, d'autres sont en projet. Raymond Bardaud nous fait un point sur le sujet.

PARC ZOO DU REYNOU : UN ACCÈS PLUS SÉCURISÉ

Suite à une demande de la direction du parc et à la réunion tripartite : municipalité, conseil départemental et direction du Reynou qui s'était tenue en mairie, le conseil départemental, après étude tenant compte de la fréquentation du site (environ 90 000 visiteurs/an) a réalisé en cours d'année une voie de retournement pour les véhicules arrivant de Limoges par la départementale 704. Cet itinéraire est signalé avant la route qui mène au Reynou, mais où il est formellement interdit de tourner à gauche pour des raisons évidentes de sécurité.
Il mène à 800 mètres plus bas au délaissé situé au niveau du garage automobile où un panneau indique la voie de retournement… en attendant peut-être un jour un aménagement au carrefour de la route menant à Boisseuil et passant devant le Reynou ?

TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC PROGRAMMÉS ET PARTIELLEMENT RÉALISÉS EN 2015

VOIRIE

- La route de la Grange a été reprofilée, les talus confortés et la chaussée entièrement refaite en tricouche (coût 96 000 €) .
- La route de Sainte-Marie à la D704 a été rénovée par un enduit bicouche réalisé par nos agents.
- La route de La Fouillère, récemment transférée dans le domaine public, est actée pour un reprofilage et une réfection de la chaussée. Une somme de 10 500 € est engagée sur 2015 mais les délais de l'entreprise puis le climat ont reporté ces travaux au printemps 2016 .
- La route de Mérigaud également actée sur 2015 est reportée pour les mêmes raisons que ci-dessus au printemps 2016 pour une somme de 13 000 €.
- L'avenue Saint-Théau, dans le bourg, la chaussée ainsi que les trottoirs (préalablement décaissés) ont été refaits en enduit.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Au lotissement de Leycuras l'éclairage public va être rénové en fin d'année ou début d'année 2016.Les poteaux de lampadaires hauts de 4 m vont être remplacés par des poteaux de 6 ms et les globes boules, sources de pollution lumineuse, remplacés par des lanternes normalisées plus économes et respectueuses de la planète.
Le coût de l'opération de 60 000 € est pris en charge par Limoges Métropole à qui nous avions transféré la compétence éclairage public. Cette opération sera poursuivie dans les prochaines années aux lotissements du Coudert et de Puy-Méry.

LOTISSEMENT DES FARGES : DU NOUVEAU EN 2016.

D'importants travaux vont être entrepris courant 2016 dans le lotissement des Farges construit dans les années 1975.

- Les réseaux d'eau potable et d'assainissements vont être déposés et remplacés.
- Tous les branchements d'eaux usées et pluviales vont être remplacés.
- Les réseaux aériens électriques et de télécommunications vont être enterrés.

Ces travaux seront réalisés sous la maitrise de : la SAUR (pour l'eau potable), le SEHV (pour les lignes électriques et télécoms), Limoges Métropole (pour les réseaux d'eaux pluviales et usées).
Ces travaux obligeront bien évidemment la réfection de la chaussée et des trottoirs. Les riverains vont recevoir la visite d'agents de Limoges Métropole pendant les mois de décembre 2015 ou janvier 2016 afin de localiser les branchements. Compte-tenu du coût, l'opération se réalisera en deux tranches géographiques afin de répartir les dépenses sur deux voire trois budgets.
Les travaux sont programmés de juin à octobre 2016 pour la première tranche, rues Martin-Nadaud et Jean-Rebier (partielle).
Les travaux de voirie étant soumis aux conditions climatiques seront très probablement reportés au printemps 2017.
À ce jour, la deuxième tranche est prévue sur le même schéma avec un an de décalage et achèvement des travaux de voirie au printemps 2018. Plusieurs options étant encore à l'étude pour les travaux de voirie qui impacteront le budget communal, nous ne disposons pas à ce jour de l'estimation définitive mais qui est évaluée aux environs de 280 000 €. La constitution d'un comité de village sera prochainement soumise aux habitants des Farges.

LA VOIRIE : UNE COMPÉTENCE DE LIMOGES MÉTROPOLE DEPUIS 2006

La compétence voirie de la Communauté d'agglomération s'applique uniquement aux voies communales et aux chemins ruraux qui font l'objet d'une mise à disposition.
Par le terme voie, on entend non seulement la chaussée mais également ses éléments indispensables qui sont les trottoirs, fossés, caniveaux, parapets, murs de soutènement, les accotements et talus, les poteaux indicateurs, les bornes kilométriques, appareils de signalisation automatique, barrières et murs de protection destinés à garantir la sécurité des usagers.

Vos élus à l'assemblée générale de l'ADM 87

Jean-Yves Cacoye

Sylvie Baudou

Samedi 17 octobre, Sylvie Baudou, Jean-Yves Cacoye et Nathalie Couty ont assisté à l'assemblée générale de l'ADM 87 qui se tenait au Conseil départemental de la Haute-Vienne.

Présidée par Isabelle Briquet, maire du Palais-sur-Vienne, l'association des maires de Haute-Vienne à l'association des maires de France.

"*Créée en 1907, L'association veille sans relâche à ce que la décentralisation garantisse aux communes une réelle autonomie de gestion des affaires locales et s'implique avec force pour que les maires disposent de moyens juridiques et financiers suffisants pour assurer leurs missions. Du fait de la diversité de ses représentants et de la qualité de ses services, l'AMF est reconnue comme une force de proposition, en capacité réelle d'entretenir un dialogue permanent avec les pouvoirs publics.*
Force de proposition et de représentation, l'AMF intervient comme interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, très en amont des projets, partout où se jouent l'avenir des communes, de leurs groupements et les conditions de leur développement.
Dans le cadre de leur activité de conseil et d'aide à la décision, les services de l'AMF exercent un suivi continu de l'actualité législative et réglementaire des collectivités. Ils conduisent un travail d'expertise approfondie qui permet de délivrer des conseils personnalisés aux maires et aux présidents de communautés."
(source : www.amf.asso.fr)

Depuis le début de la mandature, le maire et l'ensemble du conseil municipal sont adhérents à l'ADM 87 ; ce qui permet pour ceux qui le souhaitent d'assister à des cessions de formations/réflexions dispensées par l'association ou de disposer de documents précieux pour le bon exercire de leur mandature.

Lors de cette assemblée 2015, de nombreuses thématiques ont été abordées, notamment la création de communes nouvelles avec l'intervention du maire de Bussière-Boffy dont la commune fusionnera officiellement avec Mézières-sur-Issoire au 1er janvier 2016.
Un sujet déjà évoqué dans notre précédente édition et qui fait l'objet d'une réflexion au sein du conseil municipal.
À l'initiative de la commune du Vigen, une réunion d'information sur ce thème est programmée courant décembre pour les élus de Solignac et du Vigen.

Vous pourrez prendre connaissance de son compte-rendu sur : www.le-vigen.fr ou sur notre page Facebook : Le Vigen Commune.

Bienvenue aux nouveaux habitants

Comme c'est la tradition depuis quelques années, une manifestation réunissant les nouveaux habitants a été organisée au Vigen en présence du maire Jean-Claude Chanconie ainsi que des élus municipaux.

Ce sont 55 personnes qui ont répondu à l'invitation lancée par M. le maire. Après quelques mots, Jean-Claude Chanconie a souhaité la bienvenue aux nouveaux administrés et a fait un descriptif de la commune. Il a ensuite présenté l'ensemble des services et des commerces à la disposition de tous, sans oublier les associations communales qui animent la commune et proposent des activités quotidiennes, ainsi que les projets en cours de réalisation ou à venir.

Jean-Claude Chanconie a ensuite répondu aux différentes questions posées par les nouveaux habitants sur des sujets très divers.
L'assistance a partagé le traditionnel verre de l'amitié, où chacun a pu faire plus ample connaissance.

Jean-Luc Bonnet

Tout comme Marine, vous souhaitez vous former à ce métier ?

Contacts

Centre départemental de gestion
de la Fonction publique territoriale
de la Haute-Vienne
55 rue de l'ancienne école normale
d'instituteurs - BP339
87009 Limoges cedex
05 55 30 08 40 / www.cnfpt.fr

Marine Astier, secrétaire de mairie remplaçante

Depuis le 15 juin 2015, Marine Astier remplace Sandrine Pintout (à laquelle nous adressons tous nos vœux de prompt rétablissement) à l'accueil de la mairie.

Marine, 23 ans, visage souriant est chargée d'accueillir, de renseigner et d'orienter les visiteurs. Ses missions sont multiples : accueil physique et téléphonique évidemment mais aussi classement du courrier, traitement de texte, courrier électronique, mise à jour de fichiers et des listes électorales, organisation/coordination de manifestations et cérémonies officielles, renfort en comptabilité...
Un métier qui nécessite réactivité, dynamisme, rigueur, autonomie, polyvalence, qualités relationnelles, aptitude à la gestion des conflits, discrétion et neutralité,... autant d'éléments indispensables pour exercer cette profession qu'elle a résolument choisie après un cursus assez atypique.

En effet, après un bac STL (sciences et technologies de laboratoire) qui la destinait au métier de laborantine, Marine s'est ensuite orientée vers un DUT agro-alimentaire, obtenant une licence professionnelle. La conjoncture économique l'a amenée à exercer des missions dans différentes sphères mais le manque de débouchés dans son domaine de compétences l'a conduite à rechercher une nouvelle formation. Son sens du contact, sa curiosité naturelle la poussent à entreprendre la formation de secrétaire de mairie au centre départemental de gestion et après un stage intensif d'un mois, elle commence à effectuer des remplacements. Les mairies de Châteauneuf-la-Forêt puis de Feytiat lui permettent d'acquérir de nouvelles connaissances sur le terrain.

En juin dernier, la commune du Vigen la recrute pour un CDD. Domiciliée à Boisseuil, la vie au Vigen ne lui est pas étrangère et elle participe volontiers, à titre privé, aux manifestations organisées par les associations sur notre territoire.

À la question "quelle activité préférez-vous dans votre métier ?" elle répond sans hésiter l'accueil en premier lieu mais aussi l'état-civil et la comptabilité.
Elle dit aussi "Il arrive parfois que des usagers arrivent mécontents en mairie, ma mission est d'essayer de trouver des solutions rapides et efficaces. Ma meilleure récompense, c'est lorsqu'ils repartent avec le sourire..." bien consciente qu'étant à l'accueil, elle représente l'image de la commune. Sourire et compétences... des missions d'utilité publique !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LES RÉSULTATS DU RADAR PÉDAGOGIQUE

Afin de sensibiliser les 10 250 conducteurs qui traversent quotidiennement le bourg du Vigen (dont 840 camions), parfois à des vitesses hors limites de sécurité, la municipalité avait demandé à la préfecture la mise à disposition d'un radar pédagogique.
Cette opération s'est déroulée début septembre en deux phases, dans chaque sens de circulation, dans le périmètre du bourg.
Au cours de la première phase d'une semaine, seul le compteur de véhicules et de vitesse était installé de façon discrétionnaire.
Au cours de la deuxième phase d'une semaine, l'écran du radar pédagogique affichait la vitesse à l'approche du véhicule.
Cette opération s'est révélée riche d'informations.
Sur la première phase plus de 60 % des conducteurs roulaient à une vitesse supérieure aux 50 km/h réglementaires.
Pendant la deuxième phase, avec l'écran radar, ce pourcentage était ramené à environ 30 %.
Si la grosse majorité des contrevenants roulait entre 50 et 60 km/h, on constatait néanmoins des vitesses supérieures à 80, voire 90 km/h !
Compte-tenu de ces résultats, cette opération sera renouvelée courant 2016, et nous amènera peut être à réfléchir à l'installation d'autres moyens de sécurisation.
En attendant, habitants du Vigen, soyez prudents.

Raymond Bardaud

ADIL / AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

L'ADIL 87 vous informe gratuitement sur le logement

L'ADIL 87 délivre environ 10 000 consultations chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal, relatif au logement

Conseils juridiques

- RELATIONS PROPRIÉTAIRES-LOCATAIRES
  Contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges...
- ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ
  Contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, assurances, garanties décennales et autres...
- COPROPRIÉTÉ
  Assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic...
- RELATIONS DE VOISINNAGES
  Nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes...
- URBANISME
  Permis de construire, déclaration de travaux...

Conseils financiers & fiscaux

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ
Études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances...

FISCALITÉS IMMOBILIÈRE
Investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôt locaux

AMÉLIORATION DE L'HABITAT
Prêts et subventions de l'Anah, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, crédits d'impôts...

Des permanences près de chez vous

SITE	DATES	HORAIRES	LIEU
Bellac	2e & 4e mardi	9 h 30 - 12 h 30	Maison du Département
Bessines	1er & 3e mardi	9 h 30 - 12 heures	Maison du Département
Bujaleuf	3e mardi	14 h 15 - 16 h 45 Uniquement sur RDV	Mairie
Châteauneuf La Forêt	1er mardi	16 heures - 17 h 30	Mairie
Eymoutiers	1er mardi	14 heures- 15 h 30	Mairie
Saint Junien	1er & 3e jeudi	9 h 30 - 12 heures	Maison du Droit
Saint Yrieix	2e & 4e jeudi	9 h 30 - 12 heures	Maison du Département
Magnac Laval	2e & 4e mardi	14 heures - 16 h 30	Maison du Département
Cussac	1er & 3e jeudi	14 heures - 16 h3 0	Mairie
CAF	2e & 4e jeudi	14 heures - 17 heures	Caisse d'Allocations Familiales

Un site internet : www.adil87.org

DE NOMBREUSES RUBRIQUES
- "Se loger en Haute-Vienne", "Les offres de terrains en lotissement", "Amélioration de l'habitat", "Non décence et habitat indigne", "Impayés de loyers et expulsion"...

DE NOMBREUX MODÈLES DE LETTRES

IL PERMET AUX INTERNAUTES de connaître les dernières nouveautés législatives et réglementaires.

Horaires d'ouverture

Lundi / vendredi : 9 heures - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30
Les mardis et jeudi uniquement sur rendez-vous

ADIL 87
28, avenue de la Libération
87000 limoges
05 55 10 89 89
www.adil87.org

NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE

Vue d'ensemble de l'école maternelle sans le projet d'extension au-dessus
© Nicolas Balmy Agence d'architecture Spirale

Une école maternelle va "pointer le bout de son nez" au bourg. Ce projet à l'étude depuis plusieurs années va enfin voir le jour à côté du restaurant scolaire et à proximité de l'école actuelle.

Le cabinet d'architecte Spirale, qui a déjà réalisé le restaurant scolaire, a repris son crayon magique. Nicolas Balmy nous a créé un pôle maternelles . 3 salles de classes, une salle de motricité, des ateliers, un dortoir, tout le nécessaire pour accueillir nos petits ainsi que leur propre cour de récréation.

Vue d'ensemble de l'école maternelle avec le projet d'extension au-dessus
© Nicolas Balmy Agence d'architecture Spirale

Ce projet a été mené en concertation avec les élus, l'équipe enseignante et les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) et nous en reparlerons régulièrement, en fonction de l'avancée des travaux.

Les appels d'offres à destination des entreprises pour les différents lots ont été lancés, l'ouverture des plis a eu lieu mi-novembre. Les travaux débuteront en janvier-février pour une ouverture début 2017 ou septembre 2017 ; à définir selon la progression des travaux et en concertation avec les enseignants des deux écoles.

COÛT DU PROJET : 1 MILLION D'EUROS

Il incombe au conseil municipal de voter, ou non, la création d'une salle en étage (au-dessus de l'école) qui serait très utile pour les activités périscolaires (coût en sus : 220 000 € HT).

RAPPROCHEMENT DES 2 ÉCOLES : LES AVANTAGES

- Au quotidien, une organisation plus simple pour déposer et venir récupérer vos enfants,
- Les fratries sont ainsi réunies sur un site unique,
- Une sécurité accrue : plus de transports sur la D704 autant pour acheminer les cycles 3 à l'école de Puy-Méry que pour revenir déjeuner au restaurant scolaire dans le bourg (une économie de 11 700 € /an),
- Une facilité pour les activités périscolaires : accès bibliothèque, salle polyvalente, tennis, terrain de foot ; l'ensemble de ces équipements étant à proximité immédiate du futur groupe scolaire.

Vous souhaitez découvrir plus en détails cette réalisation ? Les plans sont dès à présent consultables en mairie.

QUE DEVIENT L'ÉCOLE DE PUY-MÉRY ?

L'avenir des locaux est à l'étude et fera l'objet d'un comité de villages en vue d'associer les habitants qui le souhaiteront à cette réflexion.

Sylvie Baudou

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Bienvenue à Virginie Maurin

La rentrée de septembre a apporté des changements à l'école du bourg et notamment avec le départ de la directrice, Sandrine Sauvent, qui souhaitait se rapprocher de sa commune de résidence et c'est chose faite.

Un grand merci à cette enseignante très appréciée tant sur le plan humain que professionnel et à laquelle nous souhaitons une excellente prise de fonctions à l'école de Bosmie-l'Aiguille. Virginie Maurin la remplace depuis septembre, nous l'avons rencontrée afin de faire mieux connaissance.

À 32 ans, Virginie Maurin est maman de trois enfants (12, 7 et 2 ans). Détentrice d'une licence "chimie et environnement", elle se destinait dans un premier temps au métier le laborantine dans le domaine de la cosmétique. Curieuse, elle tente cependant le concours de professeur des écoles, obtient le concours et débute sa carrière en 2006 à Séreilhac, puis devient en 2009 directrice de l'école Bellegarde à Limoges. Cette école, proche de l'aéroport, a la particularité de ne posséder que deux classes élémentaires constituées de plusieurs niveaux ; une situation atypique qui requière de nombreuses qualités, notamment la polyvalence.

Forte de ces expériences, c'est avec une belle énergie que Virginie Maurin arrive dans notre commune qu'elle qualifie d'agréable et dont l'appartenance à la Communauté d'agglomération de Limoges est un atout de taille.
Enfants et enseignantes peuvent en effet accéder à de nombreuses animations et lieux culturels à l'instar des écoles de la métropole, tout en profitant d'un cadre préservé ouvert sur la nature.

Pourquoi le choix d'une direction s'est-il si rapidement imposé dans son cursus ? Pour le dynamisme, la variété et la richesse

des missions et parce qu'elle apprécie tout autant la gestion administrative que l'enseignement. Virginie Maurin enseigne aux enfants de CE1 du mardi au vendredi ; elle est remplacée les lundis ainsi qu'un mercredi par mois par Marie Coineau afin d'exercer pleinement ses fonctions. Cette journée de détachement lui permet de gérer les missions pédagogiques, administratives aussi bien que sociales. Administration et gestion, médiation, organisation pédagogique, pilotage institutionnel... Le champ d'action est en effet très vaste, alors bon courage et bienvenue au Vigen, Madame la directrice.

À savoir

ÉCOLE/PARENTS : DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Courant novembre, le règlement de l'école ainsi que la Charte de la laïcité ont été communiqués aux parents d'élèves pour signature. Un acte nécessaire qui valide la prise de connaissance, l'accord et le respect mutuel de règles fondamentales entre l'école de la République et les familles.

LES PROJETS DE L'ÉCOLE DU BOURG

Dans la continuité du projet initié l'an dernier par l'équipe pédagogique, l'école se lance de nouveau dans le passionnant défi "écoles fleuries" qui avait valu non pas un mais bien deux prix à nos petits jardiniers en juin !

Organisée depuis plus de quarante ans par l'OCCE et les DDEN, avec le soutien du Ministère de l'éducation nationale, l'opération nationale "écoles fleuries" est un projet éducatif d'apprentissage par le jardinage. "Agir et améliorer son cadre de vie, respecter le travail de chacun au travers d'un projet commun, observer grandeur nature les saisons et la végétation, apprendre en jardinant, tels sont les éléments clés de l'opération écoles fleuries". Nous leur souhaitons bonne chance pour cette édition 2016.

Le jardin des l'école pour "Écoles fleuries" 2015

Afin de parfaire l'éducation des plus jeunes au développement durable, l'école va se doter d'un composteur qui sera aussi bien utilisé pour le jardin des enfants que pour les inciter à déposer les éventuels déchets recyclables de leur goûter. L'école fera également appel dans l'année à un maître composteur de la direction de la propreté de Limoges Métropole pour initier les enfants à l'art du compost.

Compost

En ce qui concerne les classes de CP et CE1, elles participeront au parcours de porcelaine "En terre de feu" initié par l'Inspection Académique, en partenariat avec le musée national Adrien Dubouché.

D'autres projets sont en cours d'étude, notamment une sortie en juin au centre nature "La Loutre" à Verneuil-sur-Vienne (à confirmer).
Projets que nous relaierons au fur et à mesure sur notre page Facebook (Le Vigen Commune) et sur notre site Internet (www.le-vigen.fr).

Deux prix pour Puy-Méry !

Les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école de Puy-Méry au Vigen ont participé à un concours organisé par la chambre de l'agriculture de Haute-Vienne.

Ce concours a débuté le 20 septembre, date de la présentation à Panazol par les éleveurs du département de leurs plus belles bêtes à l'occasion du "Festival de l'agriculture et de l'élevage de Haute-Vienne". Le concours avait pour thème "l'agriculture et l'élevage en Haute-Vienne à travers un abécédaire".

Les CM1 ont réalisé une grande affiche avec 26 noms en lien avec l'agriculture. Pour pimenter un peu ce concours, certaines lettres ont posé quelques problèmes aux élèves quant à la recherche de mots. Le résultat a toutefois été à la hauteur avec un travail important sur les lettrines au Moyen Âge et la recherche d'images illustrant les mots choisis.

Les CM2 ont réalisé une frise sous un angle différent : de nombreuses recherches encyclopédiques pour apporter des informations sur les mots choisis ainsi que quelques chiffres sur l'agriculture et l'élevage en Haute-Vienne. Les élèves ont utilisé l'outil informatique pour mettre en page les 26 affiches constituant leur abécédaire.
Le 20 novembre, quelques élèves des deux classes accompagnés de M. Breilloux, ont assisté à la remise des prix à la salle des fêtes de Panazol. Après avoir expliqué aux personnes présentes leurs abécédaires, c'est devant le président de la chambre d'agriculture et le maire du Vigen, M. Chanconie que les élèves ont été récompensés par divers petits cadeaux ainsi que des graines, bulbes et un cyclamen pour embellir leur maison.
Un jeu de l'oie et une entrée gratuite au Limousine Park ont également été offerts pour les deux classes.

Loïc Breilloux

ÇA BOUGE DANS LES ASSIETTES

Environ 150 repas sont servis chaque jour aux enfants. Les maternelles sont servis à table quant aux CP, CE et CM eux béneficient du self service.
Depuis la rentrée, l'accent a été intensifié sur les produits frais comme mentionné sur les menus afin de répondre au mieux à la demande des parents d'élèves.
Cette année, la semaine du goût a été axée sur le poisson (eau douce, de mer) afin d'éveiller les papilles avec différentes présentations et accompagnements variés et équilibrés. Pour varier les plaisirs nous conservons le choix entre deux entrées et deux desserts.
Tous nos menus sont validés par le Club Nutri Services.
Provenance des produits :

- Épicerie diverse : Transgourmet
- Légumes et fruits : Darcy, Limoges
- Viandes et charcuterie : Boucherie de la Briance, Le Vigen
- Volailles : Carret à Ligoure ou Le Petit Reynou, Le Vigen
- Surgelés : Davigel et GDA
- Pain : Boulangerie Arnaud à Solignac
- Yaourts - fruits et légumes : Manger BIO
- Poissons frais : Ribet-Beyrand

NOUVEAU !
Le règlement en ligne des factures est désormais possible. : www.tipi.budget.gouv.fr

CENTRE DE LOISIRS DE SOLIGNAC DU NOUVEAU EN 2016

Jusqu'à fin décembre 2015, le centre de loisirs de Solignac était géré gracieusement par Fabrice Record, président de l'association Briance Loisirs, que nous remercions chaleureusement pour son travail et celui de son équipe d'animateurs dont parents et enfants nous ont régulièrement loué le professionnalisme. En effet, pour raisons professionnelles, Fabrice Record a souhaité mettre fin à cette mission et a proposé de confier cette charge à "La Ligue de l'Enseignement".

La municipalité du Vigen signera une convention avec celle de Solignac afin que les enfants continuent de fréquenter le centre de loisirs au 1er Janvier 2016. Il encourt néanmoins un coût supplémentaire pour Le Vigen évalué entre 25 000 € et 30 000 € par an.

Activités périscolaires

APPEL À BÉNÉVOLES
Vous souhaitez transmettre votre savoir et possédez tous les " outils" nécessaires, profitez des temps d'activités périscolaires pour faire découvrir votre métier.
Le principe est simple, il s'agit d'initier de jeunes enfants à des métiers ou savoirs-faire actuels méconnus, voire oubliés ou en voie de disparition.
Partagez de votre expérience par ce moment d'échange intergénérationnel.
N'hésitez pas à vous faire connaître en téléphonant à la mairie. Cette initiative pourrait bien créer des vocations !
D'avance merci.

Festival de l'agriculture à Panazol
Les travaux des CM2 (au mur)

Claudia Paquet en pleine présentation
avec l'un de ses produits-phare : la biscotte "La Chanteracoise"

EXPOSITION CLAUDIA PAQUET

DU 20 AU 23 NOVEMBRE 2015 SE TENAIT LA 16e EXPOSITION DE CLAUDIA PAQUET À LA SALLE POLYVALENTE DU VIGEN.

Depuis toujours, Claudia Paquet aimait les fleurs... À ses débuts, elle séchait ses bouquets au four, imaginait de ravissantes compositions décoratives qui parfois agrémentaient des chapeaux... Cette passion est devenue sa profession.

De l'éphémère des premiers bouquets de fleurs et de végétaux glanés, elle est passée aux fleurs éternelles faites de soie ou de tissus mais avec toujours cette volonté de célébrer la nature le plus sensiblement et le plus justement possible. Elle présentait son travail lors d'expositions dont les mises en scène à chaque fois renouvelées émerveillaient le visiteur.
Pour cette édition, Claudia avait préparé une surprise de taille à l'attention des visiteurs et des nombreux fidèles de ce rendez-vous annuel. L'on pouvait en effet découvrir une vaste sélection d'objets d'hier et d'aujourd'hui, et toutes sortes de produits dénichés avec amour : douceurs sucrées ou salées, parfums d'ambiance ou eaux de toilette vintage, savonnettes, boissons, objets décoratifs et bien sûr ses superbes compositions florales qui ont fait sa renommée.
Certains habitués ont été fort étonnés de ne pas voir plus de fleurs, mais Claudia avait envie de nouveauté depuis un certain de temps. En Mai dernier, elle s'est donc lancée avec son époux dans la création d'une boutique éphémère "Au comptoir d'Augustine" à Hautefort, haut lieu historique avec un fort potentiel touristique. Ce choix n'est pas un hasard et ce sont ses fleurs tellement aimées qui l'ont amenée là-bas pour une exposition.

Lors du discours d'inauguration, Claudia a annoncé sa reconversion et qu'elle ne reviendrait pas au Vigen pour une 17e édition... Tout du moins pas sous cette forme mais elle nous a promis de revenir créer l'un de ses univers fleuri dont elle a le secret, juste pour le plaisir !
Une page se tourne... mais ne se referme pas ! Merci à vous, chère Claudia, pour votre fidélité et les bons moments passés en votre compagnie et tous nos vœux de réussite vous accompagnent.

Retrouvez Claudia tous les ans dans sa boutique à Hautefort de mai à fin septembre place du Marquis de Hautefort (à proximité du musée de la médecine) ou encore à St-Léonard-de-Noblat au 4 rue Jean-Jaurès de novembre jusqu'à fin décembre.

COMMERCES & ARTISANS

LA PÂTISSERIE/DÉPÔT DE PAIN DAIGUEPERCE DÉMÉNAGE POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR

Précédemment située à côté des Sarrazins, l'établissement a traversé l'avenue Frédéric-le-Play pour s'installer au numéro 8.
Elisabeth vous accueille désormais :
du mardi au vendredi de 7 à 12 h30 et de 16 à 19 heures
le samedi du 7 à 12 h 30 et le dimanche de 7 h 30 à 12 h 30

ARTP : UNE NOUVELLE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

Domicilié au Coudert, Anthony Ricq vient de créer très récemment son entreprise, la société "ARTP", et propose tous types de travaux : terrassement, enfouissement de réseaux, assainissement, aménagements extérieurs...
Sa jeune entreprise se met aussi bien au service des collectivités, que des particuliers ou des agriculteurs.

Contacts
06 70 33 10 27
artp87@orange.fr

Pâtisserie éphémère
Elisabeth vous accueille au 8 avenue Frédéric-le-play

La tribune de vos représentants

"ENTRE VILLE ET CAMPAGNE"

L'essentiel du temps de l'élu, dans son action municipale, est pris par la gestion quotidienne, les réunions obligatoires mais pas toujours très productives et le montage de projets divers (investissements, travaux, organisation, etc.)
Il ne faudrait pas pour autant négliger les orientations dont la traduction matérielle n'aura d'effet que dans plusieurs années et dont la présentation et la défense sont souvent complexes et difficiles.
Nous allons en évoquer un : la baisse des dotations de l'État. La presse en a assez peu parlé. Cela va beaucoup plus impacter les citoyens que les frasques de telle ou telle star du foot mais en termes d'audience c'est moins porteur.
L'État s'est engagé dans une baisse forte et rapide des dotations qu'il verse aux communes pour leur fonctionnement. Les maires protestent et manifestent avec de nombreux arguments et de sombres prédictions sur une catastrophe annoncée.
La brutale rapidité de cette baisse ne laisse pas aux communes le temps de s'adapter et pourrait en effet conduire à l'augmentation des impôts locaux. Par contre elle est nécessaire et inévitable : au même titre que l'État, les collectivités locales doivent participer à la diminution de la dépense publique de fonctionnement.
Ça n'est pas sur le maintien des dotations qu'il faut se battre. Il faut, c'est certain, une réduction plus étalée dans le temps mais il faut surtout donner aux communes le moyen de réduire leurs dépenses.
Arrêtons de prétendre que faute de ressources les communes ne pourront plus assurer le service public. Elles ne pourront effectivement plus l'assurer mais pour d'autres raisons : l'État paralyse l'action locale par des contraintes règlementaires souvent tatillonnes, parfois contradictoires et l'étouffe par la multiplication des procédures. Il faut simplifier et moins règlementer. Ce sont de véritables et profondes simplifications qui sont nécessaires, et non pas un catalogue à la Prévert de mesures disparates qui sont des effets d'annonce et qui souvent, c'est un comble, compliquent les choses.
Avec, en France, plus de 36 000 communes alors que 6 000 ou 7 000 suffiraient, la gestion du service public est anormalement dispendieuse. Nous devons, dans nos communes, cesser de camper sur le maintien de la multitude de nos petits territoires, de nos petites baronnies au nom de leur prétendue efficacité.
Il faut aussi que l'on cesse de nous vendre (et que nous cessions de réclamer) que la réforme d'aujourd'hui va nous permettre d'économiser dès demain matin. Ça n'est pas vrai : une bonne réforme, celle qui produira durablement ses fruits commence toujours par coûter.
Qui sait un jour peut-être accepterons-nous de regarder les choses tranquillement et méthodiquement ; nous préfèrerons alors construire l'avenir plutôt que de toujours défendre le passé. Cela dit ne vous inquiétez pas l'avenir se construit quand même, mais il se construit tout seul ; nous n'y sommes pour rien.

Jean-Claude Chanconie

"BIEN VIVRE ENSEMBLE AU VIGEN"

"Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?
Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ?
Ohé, partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme.
Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et les larmes.
Montez de la mine, descendez des collines, camarades !
Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades.
Ohé, les tueurs à la balle et au couteau, tuez vite !
Ohé, saboteur, attention à ton fardeau : dynamite...
C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères.
La haine à nos trousses et la faim qui nous pousse,
la misère.
Il y a des pays où les gens au creux des lits font des rêves.
Ici, nous, vois-tu, nous on marche et nous on tue, nous on crève...
Ici chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait quand il passe.
Ami, si tu tombes un ami sort de l'ombre à ta place.
Demain du sang noir sèchera au grand soleil sur les routes.
Chantez, compagnons, dans la nuit la Liberté nous écoute...
Ami, entends-tu ces cris sourds du pays qu'on enchaîne ?
Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?
Oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh..."

Le chant des partisans, hymne de la résistance française.

En ces temps troublés où la misère et l'obscurantisme menacent, souvenons-nous de notre passé pour regarder l'avenir. Pour dépasser ces moments particulièrement pénibles gardons tous en mémoire les principes républicains "LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ". Il devient urgent de faire de nos différences des éléments positifs de créativité et d'action au profit de ce qui nous est le plus cher : notre commune. Ceci afin qu'elle reste un lieu de vie privilégié, bien intégré dans l'agglomération de Limoges.

Virginie Reigue-Laurent

"LE VIGEN DYNAMIQUE & SOLIDAIRE"

Des attentats de janvier aux crimes du vendredi 13 novembre, tout montre à l'évidence que le peuple de France est dans sa globalité la cible du terrorisme et d'activistes d'une guerre qui ne connaît pas de frontière. Nous devons réapprendre à vivre pour longtemps dans l'angoisse du lendemain.
Mais aujourd'hui, il est indispensable que tous les citoyens épris de Liberté, d'Égalité, et de Fraternité, soient des femmes et des hommes debout, fiers des sociétés dans lesquelles nous vivons, en dépit de leurs imperfections, et que d'autres combattants de la Liberté ont bâties pour nous au sacrifice de leurs vies.
C'est pour cela qu'il est important, dans nos communes de perpétuer le devoir de mémoire, et qu'un grand nombre de nos concitoyens, jeunes et moins jeunes puissent être associés à ces commémorations.
Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et souhaitons que notre Vigen soit de plus en plus Dynamique et Solidaire.

Jean-Yves Cacoye & Joëlle Ribeyrotte

BRÈVES

DANS LE CADRE DE LA RÉORGANISATION DES SERVICES, LA MUNICIPALITÉ A MIS EN PLACE UN NOUVEL ORGANIGRAMME.

Tous les services sont placés sous l'autorité du Directeur Général des Services et s'appuient fonctionnellement sur des élus référents.

Directeur Général des Services
- Jean-Claude Chanconie

Secrétariat
- Serge Auxemery

Services Techniques
- Raymond Bardaud

Services Généraux
- Christian Bayeron

Restaurant scolaire
- Christian Bayeron
- Laetitia Madronnet

Écoles ATSEM
- Sylvie Baudou

Bibliothèque
- Christine Hervy

Agence Postale
- Nathalie Couty

Cela permet la formalisation visuelle des structures générales et d'en constituer le cadre de référence, pour optimiser le savoir-faire, l'efficacité et la gestion des services afin de focaliser toutes les énergies pour la bonne marche de notre commune et de répondre au mieux aux différents besoins, demandes et attentes de nos concitoyens.

Christian BAYERON
Conseiller délégué

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS/PARENTS "CROQUE LUNE" : LA PETITE ENFANCE À L'HONNEUR À BOISSEUIL !

LUNDI 12 OCTOBRE, les enfants du RAM "Croque Lune" accompagnés de leurs assistants maternels ont participé à un atelier d'éveil à l'occasion de la semaine du goût. Murielle Coudert, maraîchère au Vigen a animé un temps de découverte des légumes bio de saison (potimarron, radis japonais, carottes, tomates...). Certains légumes ont été proposés crus (tomate, radis, carotte…) d'autres cuits (potimarron, pomme de terre) ou les deux (carotte). Les enfants ont bien apprécié ces saveurs de saison !

JEUDI 15 OCTOBRE, les enfants de "Croque Lune" et ceux du multi-accueil "Sucre d'Orge et Galipettes", accompagnés de leurs assistants maternels et de professionnelles ont organisé leur première "grande lessive" sous la halle de la place de la Paix.
Des dessins, peintures, productions d'arts plastiques de chaque structure et aussi réalisées en commun ont été exposées le temps d'une journée.
Bravo à tous ces artistes en devenir !

Assistants maternels, futurs parents, parents, n'hésitez-pas à solliciter le RAM de Boisseuil qui est un outil à votre disposition avec une professionnelle à votre écoute.

Contacts
Sandrine Miramont
05 55 58 83 06
ram@mairie-boisseuil87.fr

CERTAINS HABITANTS SE PLAIGNENT, À JUSTE TITRE, DE LA PRÉSENCE DE DÉJECTIONS CANINES SUR LES TROTTOIRS OU SUR LES PLACES, aussi bien dans les lotissements que dans le bourg...

Évidemment, la plupart des propriétaires de chiens font déjà en sorte que leurs animaux se soulagent dans les espaces en herbe ou bien ramassent leurs besoins dans des sacs, comme c'est le cas en ville. De petites attentions pour entretenir des relations de bon voisinage et de contribuer de façon responsable à la propreté des voies et espaces communs à l'ensemble de la population.
Merci d'y penser lorsque vous promenez votre compagnon à quatre pattes.

207 LIKES MERCI !

UN TRÈS GRAND MERCI AUX 207 PERSONNES QUI AIMENT LA PAGE FACEBOOK LE VIGEN COMMUNE !

De janvier à novembre 2015
Suivez-nous sur Facebook !

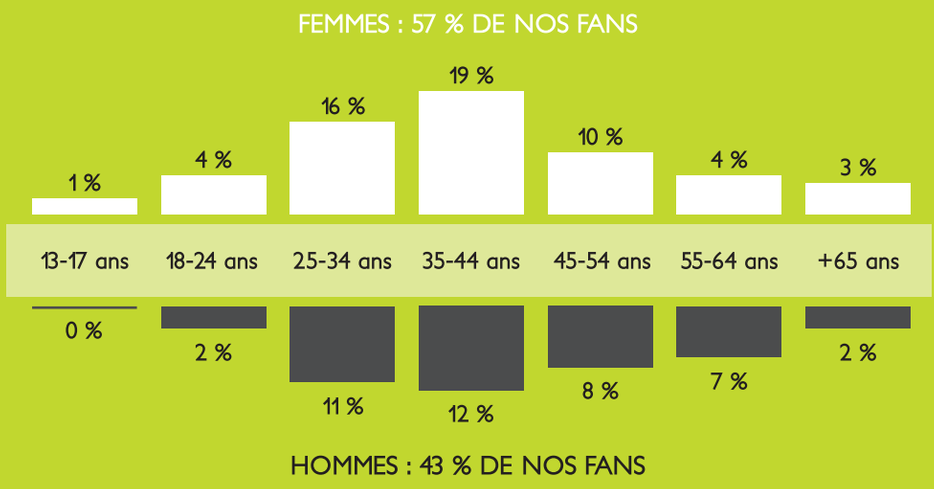

L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

ZOOM SUR L'ÉLAGAGE

ERDF - Electricité Réseau Distribution France - entreprise à qui la loi a confié la mission du service public de l'électricité, développe, exploite et entretien les réseaux électriques. A ce titre, l'activité d'élagage fait partie de ses missions pour garantir une bonne qualité d'électricité pour chaque utilisateur du réseau public électrique.

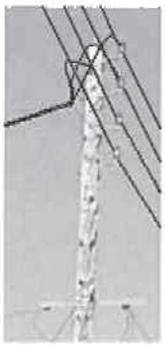

▲ Câble électrique isolé

◀ Câble électrique nu

Les règles de sécurité

À respecter aux abords des lignes électriques :

- **Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé**
- **Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 volts, à moins de 5 mètres des lignes supérieure à 50 000 volts**
- **Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'un câble nu ou en contact avec un câble isolé**
- **Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service dépannage d'ERDF**
- **Ne pas faire de feu sous les lignes électriques**
- **Si un arbre menace une ligne, prévenir le service dépannage d'ERDF**

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit :"la zone interdite à la végétation autour des câbles électriques avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne".

Distances minimales que la végétation ne doit pas franchir

Reseau	Câble nu	Câble isolé
Basse Tension	1 m	0 m
Haute Tension	2m	0 m

Les responsabilités

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant

notamment si les trois conditions suivantes sont réunies :

- **La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne**
- **L'arbre n'a pas été planté aux distances légales**
- **L'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne**

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agrée. Aucun élagage ne peut être entrepris à moins de 3 m. des lignes sans autorisation au préalable par ERDF **par l'envoi d'une DT-DICT sur** www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

L'élagage est à la charge d'ERDF

Dans les autres cas ERDF assure l'élagage. Chaque propriétaire en est informé au préalable ainsi que la mairie. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF.

Avant toute intervention ERDF informe les propriétaires et les mairies.
Non propriétaire du bois élagué, ERDF doit laisser sur le terrain ou le long de la route les branches coupées lors de l'élagage.

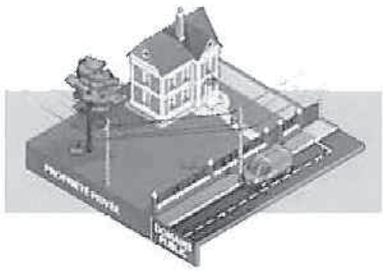

ERDF dépense chaque année près de 1,3 million d'euros sur cette activité et traite environ 400 km d'élagage sur les réseaux moyenne et basse tension.

Pour contacter ERDF :

- **Dépannage Haute-Vienne : 09.72.67.50.87**
- **Pour toute autre demande : 09.69.32.18.75**

L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

Vie des Associations

Méli Mélo de la Briance
Régine Rossi-Lagorce en pleine dédicace

Le dynamisme associatif, un véritable atout pour Le Vigen

Dans un contexte actuel de mondialisation et de concentration, nous avons la nécessité de replacer l'humain au cœur de l'économie par la recherche de solutions alternatives de développement. Les associations représentent une force, une souplesse, une créativité et une imagination dont nous ne pouvons nous passer.

À l'heure de regroupement des collectivités locales (conseils régionaux ou communes), les associations constituent une opportunité et un lien pour permettre le développement d'une économie de proximité.
La commune du Vigen bénéficie d'un tissu associatif très diversifié qui tient une place importante dans la vie de la commune et contribue à son identité. Par leur dynamisme, les associations améliorent le cadre de vie et participent pour beaucoup d'entre elles à l'animation de la vie locale. Chaque année, il n'est pas rare qu'une ou plusieurs associations se créent sur notre commune. La dernière en date est l'association Les Courants d'Arts qui pour sa première manifestation a proposé un évènement culturel de qualité regroupant plus de 1 000 personnes, au château de Ligoure le 19 septembre. Le Méli-Mélo de la Briance, autre manifestation culturelle, a elle aussi réuni plus de 500 personnes pour son rendez-vous annuel créé il y a 5 ans. D'autres associations œuvrent quotidiennement pour le plaisir de faire apprendre, de proposer des activités nouvelles.

Le secteur associatif constitue un relais et un partenaire privilégié. Il occupe une place importante dans la vie économique, sociale et culturelle de notre commune.
Il contribue à la prise en compte de l'intérêt général par ses fonctions d'innovation et d'animation et par son dynamisme. Dans tous les cas, qu'elles soient sportives ou culturelles, de loisirs ou sociales, la grande diversité et la dynamique des associations locales permettent, tout au long de l'année, l'organisation de festivités et d'évènements de grande ampleur sur notre commune.
Un seul exemple illustre ce dynamisme sur 2015 : les associations, à l'initiative de Solignac, ont répondu à l'appel du Vigen et de Solignac pour organiser, pour la 1re fois, le Téléthon sur nos deux communes.
Treize associations se sont mobilisées sur nos deux communes pour cette belle cause dont le but est de récolter des fonds pour aider la recherche médicale, les malades et leurs "aidants".
Avec Anne-Marie Chatard, adjointe à Solignac, nous tenons à remercier l'ensemble des associations participantes*, les bénévoles ainsi que les membres des conseils municipaux qui ont pu se rendre disponibles pour cette journée.
Nous tenons également à remercier aussi la Communauté d'agglomération Limoges Métropole qui a mis gracieusement à disposition une dizaine de V'LIM électriques pour cette journée.

Au-delà des aides que nous pouvons octroyer aux associations (financières, en moyens matériels et humains), il est important aussi, je crois, d'avoir une vraie reconnaissance envers ces associations et surtout envers les hommes et les femmes qui contribuent à cet élan.
C'est pour cela que, comme par le passé, la municipalité a récompensé et valorisé des associations, des hommes et des femmes pour leurs actions, leurs performances au cours de l'année 2015 par la remise d'un trophée.
Cette année ont été récompensés : le club du twirling bâton Les Amaranthes de Limoges pour ses performances au niveau départemental et régional, le Comité des fêtes du Vigen pour l'organisation d'une randonnée cycliste et pédestre "La Vigenoise" qui a réuni 174 participants pour sa 1ère édition et enfin une jeune sportive, Estelle COMMERY, pour ses performances tennistiques de l'année : championne de la Haute-Vienne, championne du Limousin et sa participation au tournoi de Rolland Garros des moins de 18 ans.

Le principal capital des associations c'est l'humain.
Sans bénévoles, les associations ne pourraient pas exister. Chacun de nous peut avoir ses raisons et ses motivations pour rejoindre une association : s'engager dans une démarche qui correspond à ses valeurs :

- la volonté de comprendre (le monde, une problématique…),
- le souhait de protection,
- l'envie de réaliser une action qui soit bénéfique en acquérant de nouvelles compétences et en tissant de nouveaux réseaux,
- la sociabilité,
- la pratique d'une ou de plusieurs activités (culturelles ou sportives) avec d'autres personnes...

Vous trouverez sans aucun doute sur notre site internet une association qui peut vous intéresser : www.le-vigen.fr

Jean-Luc Bonnet
Adjoint à la vie municipale, en charge des associations

*Tennis Club, Bibliothèque du Vigen, Culture & Loisirs Val de Briance (sections Zumba et bibliothèque),Club de pétanque, association de pêche, association des parents d'élèves de Solignac (MAZA'VAL), USSV, Solignac en balade, Club de l'amitié, La Ballade, Briance Loisirs, Comité des fêtes du Vigen et Offroad Périgord Vert.

CLUB DE L'AMITIÉ

Pour la 5e fois le Club de l'amitié s'est produit sur scène sous la houlette de Jaqueline Galinet qui quelquefois a fort à faire avec sa petite troupe !

Pour fêter cet anniversaire, Jacqueline a concocté une reprise de quelques chansons des 5 dernières années

Nous avons une pensée particulière pour nos deux amies de la chorale, Danièle Ducailloux et Jacqueline Godenèche qui nous ont quittés.

Les deux représentations de novembre (samedi soir et dimanche après-midi) se sont déroulées dans une ambiance des plus festives, faisant à chaque fois salle comble et ce, en dépit d'une météo très ensoleillée le dimanche !

Un entracte d'environ 20 minutes avec boissons et quelques pâtisseries "maison" a permis au public d'acheter quelques articles fabriqués par la section couture.

Ces recettes et vos dons permettent au Club de l'Amitié de continuer à vous offrir d'autres spectacles.

N'hésitez pas à nous rejoindre car la section chant n'est pas la seule à proposer des activités dans un esprit toujours jeune et joyeux.

Contacts

Club de l'amitié
05 55 31 96 06

CULTURE & LOISIRS VAL DE BRIANCE

SECTION BIBLIOTHÈQUE

Calendrier des animations 2016 à la bibliothèque
(sous réserve de modifications)

- 16 JANVIER
  Atelier du "PÈRE CASTOR"
  pliages & ribambelles
- FÉVRIER – MARS
  Le Printemps des Poètes
  Le 20 mars "atelier de Pâques"
- AVRIL
  Exposition sur les grands bateaux - Lafayette
- MAI 2016 (dernier dimanche)
  Journée mondial du jeu :
  organisation d'une JOURNÉE JEUX en partenariat avec l'association des Galoupiots.

HALLOWEEN À LA BIBLIOTHÈQUE

Samedi 31 octobre, c'était la fête à la bibliothèque du Vigen. L'association culture & loisirs val de Briance – section bibliothèque invitait les enfants à participer à des ateliers d'Halloween.

Dès 15 heures, des sorcières, des monstres, des citrouilles... ont envahi la bibliothèque
pour la plus grande joie des bénévoles et des bibliothécaires qui organisaient l'animation.
Plusieurs ateliers étaient présentés aux enfants : confection d'araignées avec Séverine, des sacs à bonbons citrouille avec Marie-Paule, des chauves-souris avec Martine, aidée de Jeanine, et des masques avec Muriel et Anita. Mais l'atelier qui a remporté beaucoup de succès fût l'atelier maquillage... Pascale et Ginette furent débordées aussi, quelques mamans sont venues à la rescousse… et nous les en remercions (cf photo p. 19).
Un goûter avec profusion de bonbons (Halloween oblige !) a été offert à cette joyeuse compagnie. Une soixantaine d'enfants a participé. Chacun est reparti heureux, maquillé et avec ses créations.

Contacts

Culture & Loisirs - Val de Briance
clvbsectionbibliotheque@laposte.net

COMITÉ DES FÊTES

Les "belles anciennes" au Vigen : appel de phare dans le rétro.

L'activité du comité des fêtes a été particulièrement riche en fin d'année avec le loto qui a permis à 150 personnes de passer une agréable soirée. De très beaux lots ont été gagnés comme des tablettes numériques, des repas gastronomiques, des paniers garnis mais également des bons d'achats.
La dernière des 7 manifestations organisées par le comité des fêtes, après la conférence débat sur la protection des grands singes, a été le rassemblement de voitures anciennes place de la Briance le 15 novembre 2015.

C'était une première, "les belles anciennes en vadrouille", titre de la manifestation, ont rassemblé plus de 80 voitures anciennes sur la place de la Briance et l'aire de co-voiturage. Que de belles voitures : des voitures d'avant-guerre comme cette très belle Buick avec des roues en bois ou la Rosalie, modèle mythique de chez Citroën, en passant par des modèles comme les Morgane ou des MG. D'autres voitures dites familiales étaient présentent, les 2CV, 203, DS, Mini, Juva, Dauphine, on ne peut pas toutes les citer.

Des voitures comme les "Porsche", "Ferrari" complétaient ce très beau plateau. Impossible de les citer toutes mais Le Vigen se trouvait l'espace d'une très belle journée ensoleillée le centre de l'activité rétro mobile de la Haute-Vienne.

Le verre de l'amitié offert par le comité des fêtes a été l'occasion de nombreuses discutions entre le public venu nombreux et les heureux propriétaires de ces fabuleux véhicules. Le bord de la Briance bruissait de conseils sur les bons réglages, sur les équipements d'époques, sur les tenues de routes ou tout simplement donnait lieu à des échanges de coordonnées pour faire une virée entre passionnés qui roulent en anciennes. On dit bien que "rouler en anciennes est un art de vivre", l'application de cette devise s'est réalisée après le repas pris à la salle polyvalente par plus de 50 équipages.

Ces voitures se sont élancées pour une balade sur les hauteurs du Vigen en traversant, certes à allure réduite pour profiter de nos beaux paysages, les villages du Chatenet, de La Cornue, des Farges, les Crousettes etc.
Doit-on parler de balade ou de ballade car ce "L" supplémentaire représente la musique de ces moteurs qui résonnent dans la campagne comme une chanson d'époque. Une bonne journée, une première pour le comité des fêtes, et d'après de nombreux participants un essai à reproduire.

Contacts

Comité des Fêtes / Mairie du Vigen
1, place Adrien-Delor - 87110 Le Vigen
comitedesfeteslevigen@gmail.com
05 55 00 51 17
Facebook : comité des fêtes du Vigen

LOISIRS FORM'

INITIATION À LA DANSE

Pour les enfants à partir de 5 ans. Cette activité leur permet de découvrir le monde de la danse avec leurs amis et pourra préparer leur futur choix dans cette discipline variée (classique, jazz, moderne….).

STRETCHING

Forme de gymnastique douce basée sur les étirements, qui améliore souplesse et aisance, favorise la relaxation et la confiance en soi.
Le stretching permet en outre de combattre stress et fatigue.
Les cours sont dirigés par des intervenants qualifiés et diplômés.
Venez nous rejoindre, en toute simplicité, le mercredi pour un essai sans engagement.

Contacts

Loisirs Form" : 05 55 00 51 17
loisirsform@gmail.com

TENNIS CLUB VAL DE BRIANCE

L'assemblée générale s'est tenue le 25 septembre. Les résultats sportifs de l'année ont été communiqués, avec le bilan financier et une présentation des projets du club à venir. Le bureau a été reconduit.

La saison sportive 2015-2016 a débuté dès octobre avec la Coupe Hervy et le Championnat des plus de 35 ans ainsi que celui des plus de 45 ans, auquel une équipe du club participe pour la première fois.

Les cours de tennis dispensés par M. Laloi ont débuté le mercredi16 septembre avec les enfants, pour lesquels de nouvelles heures de cours ont été créées en raison de la hausse des inscriptions. La pratique du tennis dans le cadre des activités scolaires et périscolaires a certainement contribué à cet interêt croissant des enfants. Les adultes quant à eux ont débuté le lundi 28 septembre.

Cette année, le club compte 75 adhérents, un nombre à nouveau en hausse par rapport à l'année précédente. Un rassemblement autour d'un verre a été organisé le 31 octobre

Participantes dames

pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres. Ce fut un moment d'autant plus convivial que nous avons eu la visite de nombreux enfants du club en quête de bonbons d'Halloween.

Le 5 décembre, le club sera présent sur les courts du Vigen pour participer aux animations du Téléthon avec d'autres associations des communes.

Contacts

Si vous souhaitez des renseignements relatifs à la vie du club, jouer ou rejouer au tennis, pour le loisir ou la compétition, nous vous invitons toutes et tous à visiter le site du club :
www.club.fft.fr/tcvaldebriance
ou à nous contacter au 05 55 00 42 31

Finalistes Messieurs (petite et grande finale) en compagnie de Mme Yvette Aubisse, maire de Soliganc et des représentants du Club

MÉLI-MÉLO : UNE BELLE ÉDITION 2015

La fête du livre et de la peinture est devenue un évènement incontournable sur la commune du Vigen. Cette année encore, Méli-mélo a tenu ses promesses. Au-delà de l'organisation et de la préparation parfaites, ce qui résume sa plus belle réussite, c'est la fraternité, l'émotion et ce sentiment de partage qui ont régné, la journée durant.

Les toiles exposées cette année étaient particulièrement réussies. À noter que Jean-François Deléron atteint des sommets et que son style (inimitable) s'affirme de plus en plus, ainsi que sa maîtrise des couleurs. Roland Boudeau avait confié son "Limouzin-zin" œuvre magnifique dont le fond et la forme atteignent l'excellence.

Côté livres, le feu d'artifice dont je rêvais a bien eu lieu. Aux habitués de la cérémonie (Yves Aubard, Franck Linol, Albert Valade et Sébastien Vidal, pour ne parler que d'eux) se sont ajoutés des p'tits nouveaux : Anthony Signol qui, en deux livres, a réussi à hisser sa littérature à un niveau remarquable. Il faut dire que "l'aube des fous" est un modèle du genre, un thriller d'une efficacité rare. Agnès Clancier avait fait le déplacement depuis Paris. Elle est publiée chez Gallimard (Port Jackson). Sébastien Vidal avait apporté son "ballon sur le cœur", un roman initiatique qui va faire parler de lui : l'histoire est très belle, plausible, en plus elle est morale. Le style s'affirme, le vocabulaire est riche, la poésie omniprésente et la force de persuasion de l'auteur est de tout premier ordre. On lit ce livre comme on regarde un film, les images s'imposent sur l'écran de notre imaginaire, on y est, et on ne peut plus lâcher le livre.

À propos de puissance d'écriture, un autre phénomène était invité: Martine Janicot-Demaison. Son recueil "nouvelles sans frontières" est somptueux. Grâce à lui, on fait le tour du monde sans quitter son fauteuil. Régine Rossi-Lagorce était venue à la rencontre de ses lecteurs/auditeurs, friande de sourires et de souvenirs culinaires, Guy Perlier, historien présentait ses derniers travaux sur la Résistance et la pression exercée par le gouvernement de Vichy en Haute-Vienne. Yves Aubard dévoilait son tome 7 en avant-première : Le roi Henri. De Normandie à Châlus.
Les trois auteurs de la commune n'étaient pas venus les mains vides : chacun d'eux présentaient une nouveauté : Michel Dudognon avait apporté "l'adolescent comblé" qui raconte le Vigen des 70', Christian Laîné, "l'homme libre" et Jean-Paul Romain-Ringuier "un printemps en novembre".

En périphérie de la salle polyvalente, différentes activités étaient proposées. Olivier Roulière, "des jardins de Plaisance", a proposé une conférence sur le potager et le jardin en culture raisonnée. Les endroits cachés et insolites du Vigen étaient mis à l'honneur, une exposition photographique leur était consacrée.

Cinq créateurs d'émaux, de jouets en bois, de bijoux et de coussins point de croix présentaient leurs œuvres. À l'extérieur, Maguy Deconchat a fait la dictée d'autrefois à des visiteurs, nostalgiques des pupitres et du tableau noir.

Les visiteurs sont venus en nombre, souriants, curieux et bienveillants. En plus, ils ont acheté beaucoup de livres. Albert Valade et Franck Linol ont été distingués. Grâce à eux et à leurs ouvrages ("Matin de cendre" et "La page de catéchisme"), les 642 martyrs d'Oradour sur Glane sont bien présents dans la conscience et la mémoire collectives. Soixante et onze ans après, on se souvient d'eux. Merci à Franck d'avoir mis sa notoriété à leur service et merci à Albert dont la dignité et la grandeur d'âme éclipsent la brutalité et la bassesse des bourreaux d'Oradour.

Contacts
Culture & Loisirs - Val de Briance
clvbsectionbibliotheque@laposte.net

© MNEMO

COLLECTIF WOOLSTOCK

Le Collectif Woolstock : des rendez-vous tricot de rue, des boîtes à laine, une aventure créative pour tous !

© Marie LN Restoin

Déjà présent à l'occasion des "Curiosités de Monsieur F." le collectif Woolstock, poursuit son aventure créative et prépare une prochaine installation surprise dans le centre bourg du Vigen.

Vous avez sans doute découvert des "boîtes à laine" installées au "Café-crème", à la bibliothèque Louise Michel et à l'agence postale. Plusieurs personnes du Vigen et d'ailleurs ou d'ailleurs ont répondu à notre appel aux dons de laine (qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées), d'autres sont venues rejoindre notre rendez-vous tricot hebdomadaire au "Café-Crème".
Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à prendre contact avec nous ; des tracts d'information sont disponibles à proximité des boîtes à laine.

Les écoles rejoignent l'aventure !
Des ateliers "pompons" sont proposés aux enfants, Les courants d'Arts fournissant le matériel nécessaire. Leurs réalisations contribueront à cette installation surprise qu'ils seront invités à découvrir avec les membres du collectif à la rentrée de janvier.

LES COURANTS D'ARTS

Retour sur "Les Curiosités de Monsieur F.", premier évènement artistique et culturel des courants d'Arts.

Le 19 septembre dernier, le château de Ligoure ouvrait exceptionnellement ses portes en donnant carte blanche aux courants d'Arts pour programmer son premier événement, "Les curiosités de Monsieur F."

Le château et le parc ont été investis par 28 artistes pour offrir (en accès libre) une journée de découvertes artistiques, de rencontres à plus de 1 000 personnes.
Une déambulation à l'intérieur du château -mis en scène à la manière des cabinets de curiosités- pour découvrir photographies, dessins, sculptures (céramique, papier mâché , fil de fer, art textile), collections atypiques, gifs animés, "médailles"... Des expositions ponctuées par des séances de courts-métrages, d'une performance visuelle et sonore, de projections photographiques.
Art contemporain, histoire du château se répondaient et se sont prolongés dans le parc pour des moments participatifs, curieux, joyeux, ludiques : installations d'œuvres d'artistes et de Yarn-Bombing, performance en direct de Street-Art, ateliers de pochoirs à la bombe, de Land Art, de jeux familiaux..., concours de brebis habillées de tricot "Miss Ligourte 2015"...

En clôture, plus de 50 personnes se sont réunies pour un repas partagé avec les artistes et les bénévoles dans la magnifique cuisine du château.
Pour un retour en images sur la journée, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook.

L'aventure se poursuit, l'équipe des courants d'Arts imagine actuellement son prochain événement automnal 2016…

Contacts

Virginie Hélie, 06 88 29 17 68
assolescourantsdarts@gmail.com
collectif.woolstock@gmail.com
www.facebook.com/associationlescourantsdarts/

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Votre actualité sur Facebook ! Le Vigen Commune

facebook

Envoyez vos textes courts sans mise en page. Vos photos et/ou affiches (uniquement en JPEG) à l'adresse suivante : communication.mairie.le.vigen@gmail.com

"ZEN ATTITUDE"

SOUFFLE DE VIE

Auto-hypnose autour du Château de Ligoure

C'est dans un bel écrin de verdure que s'érige ce somptueux château où sont conviées une quarantaine de personnes. Stéphanie, animatrice en méditation de pleine conscience, et son invité Gérard, praticien en auto-hypnose, venu de Vendée, nous y accueillent en vue de nous faire découvrir quelques techniques sur cette pratique. En cette journée du 21 juin, sous un soleil ardent, nos hôtes, après des présentations succintes, nous offrent un succulent petit déjeuner.

À l'issue de ce premier contact, nous nous rendons dans un magnifique salon où tout est authentique, le plancher ciré craque sous nos pieds... Gérard nous y attend et nous explique que l'auto-hypnose n'est ni une science ni une méditation, mais un état.
Les travaux débutent, et c'est en duo que nous faisons "le test du bras" dont voici l'exemple raccourci : demander à son partenaire de raidir horizontalement son bras et le laisser tomber. Èh bien, nous les stagiaires confirmeront : "PAS SI FACILE" !
Car il faut vraiment raidir son bras jusqu'au fond de soi et dans la foulée le laisser choir. De cette manière nous apprenons la confiance en soi et le lâcher prise (si nécessaire de nos jours).
La seconde proposition consiste, par le "test de la sphère" à nous faire découvrir une façon d'être actifs à nous mêmes et par voie de fait, soigner notre intériorité.
Le troisième sujet très pertinent également, nous démontre la différence entre influence (c'est-à-dire quelqu'un qui nous influence) et objectif (qui est un travail sur soi-même en vue d'atteindre un but).
C'est avec grand plaisir que nous arrivons à la pause déjeuner et savourons les différentes saveurs des mets proposés. Par ailleurs un vrai moment d'échange et de partage s'opère, c'est aussi un agréable moment de retrouvailles.

L'atelier de l'après-midi porte sur l'étude du "ressenti de soi et de l'autre", effectué en duo, mettant en évidence notre résistance à vivre le moment présent, c'est à dire : "ICI ET MAINTENANT ". Chemin faisant, Gérard nous dédie une séance complète d' auto hypnose, nous menant vers l'assoupissement, à chacun d'être réceptif ou pas..!

Cette journée riche d'expériences et d'épreuves, s'achève à l'extérieur cette fois, par une courte séance de méditation où nous sommes incités à écouter notre souffle avec "BIENVAILLANCE ». Stéphanie, poursuit cet instant par un chant spontané accompagné de son tambour, nous pouvons ainsi trouver un temps de réconciliation avec soi-même ou avec la nature et pour certains se laisser aller à la danse.

Nous voilà munis d'outils et de méthodes qui ouvrent une perspective à l'amélioration du bien-être et à l'épanouissement personnel.
Quoi qu'il en soit, avec ou sans projet de connaissance de soi, et après avoir remercié nos formateurs, nous nous quittons avec des horizons élargis qui ne nous laisseront ni indifférents ni insensibles.

Contacts

Stéphanie Da Rocha
06 63 15 04 90
souffledevie87@gmail.com
Jeudi soir : 19 h - 21 h
Foyer des jeunes au Vigen

AÏKIDO

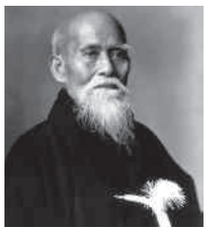

Morihei Ueshiba, O Sensei*, fondateur de l'aïkido. (1883 – 1969)

*Grand Maître

Toute l'année l'association propose un entrainement au dojo de Solignac, avenue Saint-Éoi, les lundis de 20 h 30 à 22 h et des cours de yoga de 18 h 30 à 19 h 45.

Venez satisfaire votre curiosité, vous entrainer avec notre club dynamique et joyeux.
Il n'y a pas d'âge pour la pratique de cet art martial qui ne requiert aucune aptitude sportive particulière.
À bientôt sur les tatamis !

Contacts

Anne Grimault
05 55 04 13 52 ou 06 84 51 79 09

CŒUR À CORPS

L'association Cœur à Corps propose depuis octobre 2014 des cours de Yoga au foyer des jeunes chaque mardi à 19 h 15. Les cours sont donnés par Dominique Guillemain d'Echon, formée à l'Institut français du yoga.

La pratique du yoga améliore la santé, l'équilibre et les facultés d'attention grâce à des postures simples et progressives et à une respiration consciente.
Faire l'expérience d'un état de calme, de concentration et de bien-être est donné à tout un chacun : on peut débuter le yoga à tout âge et quel que soit son état de santé car la particularité du yoga enseigné par Dominique est justement l'adaptation en fonction des possibilités de chacun.
Vous êtes les bienvenus pour une première séance offerte !

Contacts

Dominique : 06 86 79 44 77
domiguillemain@wanadoo.fr

JUDO CLUB VAL DE BRIANCE

Une fin de saison en juin marquée par le sourire des enfants, la présence de Richard Halouin et Magalie Limousin (Ligue de judo du Limousin) et un 2e Dan de ceinture noire remis à Marine Floirat, qui brille encore sur de nombreux podiums régionaux et nationaux.

La saison a repris en septembre avec quelques nouveautés : quelques aménagements d'horaires, des locations de kimonos pour tester et approuver sans trop de dépense supplémentaire...).
Les judokas du club continuent de monter sur les podiums régionaux pour la plus grande satisfaction de Gaylor et Sébastien, nos deux entraîneurs.

Il est toujours temps de venir essayer et nous rejoindre autour d'une vie de Club avec un esprit familial et convivial ! 3 séances gratuites (sans engagement) vous sont proposées afin de vous permettre d'essayer le judo ou le taïso. Quel que soit votre âge ou celui de votre enfant, il y aura toujours un créneau possible pour venir vous entraîner. Nous vous donnons rendez-vous les mercredis, jeudis, vendredis et samedis pour vos séances découvertes !

Contacts

Un renseignement ? Venez nous voir sur place ou bien contactez-nous :
judoclubvaldebriance@gmail.com
Françoise Garnier – tél. 06 22 89 73 47

RENAISSANCE SOLIGNAC-LE VIGEN

Un été ponctué par de belles manifestations, et le traditionnel "Concert aux chandelles" pour finir l'année !

Du 4 au 20 juillet l'association a présenté dans l'abbatiale de Solignac une exposition très documentée sur la présence des Oblats à Solignac durant près d'un demi-siècle. Lors de l'inauguration, un court métrage d'Edouard Molinaro a été projeté et a suscité un grand intérêt parmi le public.

Cette exposition et ce documentaire seront à nouveau présentés et commentés lors d'une soirée "Documents anciens" début 2016.
Le 19 septembre, l'abbatiale avait revêtu une parure de fête pour le "Concert fleuri" qui recevait Marie Cantagrill et l'orchestre d'Ariège, qui, entre-autres œuvres, ont magistralement interprété "Les quatre saisons" de Vivaldi.

Le "Concert aux chandelles" aura lieu le vendredi 18 décembre 2015, à 21 heures, dans l'abbatiale de Solignac.

Cette année nous aurons la joie de retrouver la célèbre harpiste Marielle Nordmann accompagnée du quatuor Varèse, avec au programme des œuvres de Haendel, Vivaldi, Debussy, Dvorak, Britten...

Marielle Nordmann s'est déjà produite plusieurs fois à Solignac dont elle est une amie fidèle. Les chants de Noël seront interprétés par le chœur d'hommes de Saint-Yrieix. Comme à l'accoutumée l'abbatiale sera illuminée de milliers de bougies. Une soirée inoubliable à ne pas manquer…

Prix des places : 22 et 25 €
Renseignements et réservations
Box Office Limoges 05 55 33 28 16
Office de tourisme de Solignac
05 55 00 42 31

Nous souhaitons vous retrouver nombreux lors de ces manifestations, et vous rappelons que toutes les personnes passionnées d'histoire, de patrimoine et de musique sont les bienvenues, une réunion a lieu tous les premiers lundis du mois, venez nous rejoindre.

Contacts

Renaissance Solignac - Le Vigen
Noëlle Gilquin : 05 55 00 54 59
Christine Hervy : 05 55 00 41 44
renaissancesolignac@laposte.net
http://renaissancesolignac.voila.net

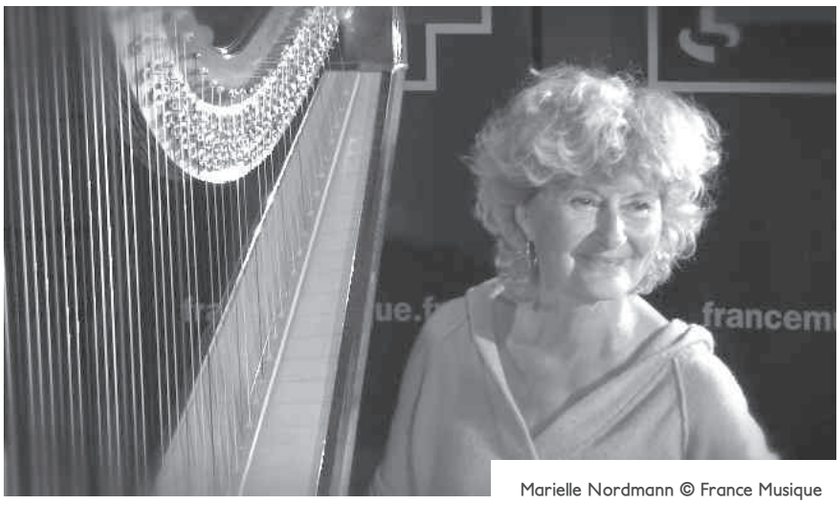

Marielle Nordmann © France Musique

CRESCENDO AU VIGEN

Voici 4 ans que l'association "Crescendo au Vigen" - comprenant peu de membres - œuvre avec tout son dynamisme pour assurer 2 manifestations dans l'année et sa participation aux auditions du mois de juin des élèves de l'école de musique du SIVOM Solignac-Le Vigen.

Samedi 4 avril 2015 fut organisée notre soirée "Assiette musicale" au centre culturel polyvalent.
En première partie : tour de chant des élèves chanteurs de l'école de musique du SIVOM Solignac-le Vigen accompagnés au piano par leur professeur. Durant ce temps, chaque spectateur pouvait apprécier leur travail tout en dégustant une assiette gourmande servie avec un verre de sangria. En seconde partie : soirée dansante animée par les DJ de Crescendo.
Cette manifestation fut un succès et nous remercions "Music passion" pour leur parrainage ainsi que tous les élèves de l'école de musique pour leur participation.

Dimanche 4 octobre 205 s'est tenue notre 4e bourse musicale où chaque visiteur pouvait dénicher l'objet tant recherché et les jeunes musiciens s'équiper à moindre coût.

Nous tenons à remercier la municipalité pour le prêt des salles ainsi que les bénévoles pour leur aide si précieuse.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir au sein de l'association !

À noter

Rendez-vous le samedi 2 avril 2016 pour notre "Soirée chansons" !

Contacts

Association Crescendo au Vigen
Mairie du Vigen
1, place Adrien-Delor - 87110 Le Vigen
06 37 34 97 37 / www.le-vigen.fr
Et suivez-nous sur Facebook !

AAPPMA VIENNE-BRIANCE

2015, encore une année riche en événements plus ou moins heureux pour l'AAPPMA.

Comme à son habitude l'AAPPMA a réalisé trois concours : le 27 juillet le concours "jeunes pêcheurs" à Solignac, le 5 juillet, concours ouvert à tous, sur l'étang que la famille Faucher de Pomaret met gracieusement à notre disposition, le 20 août , concours réservé au plus de 50 ans, sur l'étang de Mr. Faucher.
Ces concours permettent à beaucoup de pêcheurs, petits et grands de se rencontrer en toute convivialité.
À noter que cette année encore un de nos jeunes sociétaires, Matthieu Merle a fini premier de son secteur lors de l'opération jeunes pêcheurs. Un trophée et un prix lui ont été remis à la fédération départementale le 17 octobre en compagnie des autres finalistes. Toutes nos félicitations.

Mais l'AAPPMA veille également à l'entretien des cours d'eau, en attendant que le syndicat d'aménagement puisse intervenir. Cette année encore, avec le concours de l'entreprise Ringaud et l'aide financière de la commune, des bénévoles de l'association ont enlevé deux arbres qui barraient totalement le lit de la Briance, au risque de dériver jusqu'au pont du Vigen.
Bien évidemment, merci à Jean-Marie Blanchon qui nous a autorisés à intervenir sur son terrain.

Vendredi 6 novembre, a eu lieu l'élection du nouveau conseil d'administation, Michel Pestourie après avoir demandé de respecter une minute de silence en la mémoire de Gérard Dufour, a exposé les conditions requises pour être électeurs et les conditions pour être candidat au conseil d'administration et éventuellement délégué pour voter aux élections de la fédération départementale au printemps prochain.

COMPOSITION DU NOUVEAU C.A

Président
- Michel Pestourie

Vice-président
- Frédéric Penot

Trésorier
- Claude Penot

Secrétaire
- Jean-Pierre Giry

Membres
Philippe et Antony Papon, Thierry et Matthieu Merle, Claude Narbonne.

Commissaires aux comptes
Anne-Marie Chatard et Jean-Luc Bonnet (élus municipaux de Soligance et du Vigen)

Contacts

AAPPMA
Michel Pestourie
michel.pestourie0543@orange.fr

Carnet

Représentation de la section chant
pour le 5e anniversaire du Club de l'Amitié

Mémento

MAIRIE

- 05 55 00 51 17
- mairie-le-vigen@orange.fr
- www.le-vigen.fr
- Le Vigen Commune (Facebook)

Lundi-vendredi :
8 h 30 / 12 h et 13 h 30 / 17 h 30
Samedi : 9 h 30 à 11 h 30
(Vacances scolaires : fermée le samedi)

AGENCE POSTALE

05 55 30 80 19
Lundi : 13 h 50 / 16 h 15
Mardi-vendredi : 9 h / 12 h et 13 h 50 / 16 h 15
Samedi : 9 h / 12 h

BIBLIOTHÈQUE

05 55 00 53 73
bibliotheque-le-vigen@orange.fr
Lundi, mardi, vendredi : 16 h / 18 h 30 (18 h en hiver). Mercredi : 9 h 30 / 11 h 30 et 14 h / 18 h. Samedi : 10 h / 12 h

CENTRE CULTUREL POLYVALENT

Location de salles : s'adresser à la mairie

ÉCOLE DE MUSIQUE (SIVOM)

S'adresser à la mairie

RAMASSAGE DES POUBELLES

- Déchets ménagers non recyclables
Poubelle verte : tous les lundis après-midi
- Déchets ménagers recyclables
Poubelle bleue : le mercredi après-midi, tous les quinze jours (semaines paires). Et exceptionnellement le mercredi 13/01/16.

DÉCHÈTERIES

- La plus proche : rue Léonard Samie (ZI de Romanet) à Limoges. Ouverture : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h tous les jours sauf le lundi. Toutes les infos sur les autres déchèteries de Limoges Métropole : www.agglo-limoges.fr/fr/services/decheteries.

COLLECTE DES TEXTILES

Colonne d'apport volontaire en centre bourg derrière la salle polyvalente.

COLLECTE DU VERRE

Colonnes d'apport volontaire
- PUY-MÉRY, près de l'école, à côté de l'ancienne salle de l'Amicale Laïque.
- BOURG, derrière le centre commercial (prendre à gauche la voie qui le contourne).
- LES FARGES, en haut du lotissement au fond du petit parking. Route de Boissac, à coté de l'abribus au début du chemin des Vergnades.

ENCOMBRANTS

Ramassage à domicile une fois par trimestre. Il est impératif de s'inscrire à la mairie au plus tard 10 jours avant le ramassage. Prochains passages : les jeudis 10 mars et 09 juin 2016.

TRANSPORTS

AUTOCARS

Une liaison par autocar est assurée tous les jours aux alentours de 7 h et 14 h, vers Limoges, retour le soir vers 18 h. Il y a cinq points de desserte sur la commune. Plus de précisions : s'adresser à la mairie.

TÉLOBUS

Du lundi au samedi sauf les jours fériés les lignes 42 et 43 du Télobus relient 10 points d'arrêt sur la commune au pôle Saint-Lazare de la STCL. À noter : le circuit sera rallongé à la rentrée, son parcours sera communiqué sur les sites du Vigen et de la STCL. Tout sur le fonctionnement de Télobus et ses horaires sur : www.stcl.fr ou bien www.le-vigen.fr

Numéros d'urgence

- Gendarmerie de Solignac : 05 55 00 50 03
- S.A.M.U. : 15
- Police : 17
- Pompiers : 18
- Sans abri : 115
- Appel d'urgence européen : 112
- Enfance maltraitée : 119
- Centre anti-poisons de Bordeaux : 05 56 96 40 80

PREMIERS SECOURS

Défibrillateurs cardiaques sont en libre service :
- Au Vigen, coté droit de la mairie.
- À Solignac à gauche de la porte d'entrée de la mairie.
- Au stade de foot sur la façade des anciens vestiaires.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

MÉDECINS
Groupe médical du Vigen
16 avenue de la Gare
05 55 00 51 69

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES
Cabinet de rééducation du Val de Briance. 4b allée des Pommiers / 05 55 00 53 80

ORTHOPTISTE
Élodie SANTRAN
9 avenue Frédéric-Le Play
05 55 48 62 99

VÉTÉRINAIRE
Clinique vétérinaire C. de ROSIERS Centre commercial du Bas-Faure (Carrefour)
05 55 06 90 90

PSYCHOLOGUE
Delphine LISSAJOUX
9 avenue Frédéric-Le Play
06 30 06 87 82

SOINS INFIRMIERS
- Bernadette CHAMBON
Bretet - St-M.-les-Brousses
05 55 00 41 94
- Sylviane GUITTARD
Haut-Vauzelas / 05 55 48 99 03
- Croix rouge française
16 rue François-Perrin - Solignac
05 55 00 51 39
- Cabinet MAURILLEGANT, FAUCHER, BARRIÈRE
64 avenue Saint-Éloi - Solignac
05 55 00 57 71
- Vincent RIVET
35 ch. Écoles de Boissac - Le Vigen
05 55 48 68 90 / 06 61 36 23 25

ASSISTANTE SOCIALE

Carine LANNETTE tient une permanence à la salle polyvalente les 2e et 4e lundis du mois, de 14 h à 16 h. S'adresser à l'antenne des Portes Ferrées : 32 rue Domnolet-Lafarge à Limoges.
05 55 30 09 96 ou 05 55 30 09 90.

RÉFÉRENTE GÉRONTOLOGIQUE

Aurélie MARTIN
Conseil général de la Haute-Vienne
Maison du département
4bis avenue des Coutures - Limoges
05 55 45 13 45

AIDE À DOMICILE

Service d'accompagnement et d'aide à domicile de la croix rouge.
16 rue François-Perrin - Solignac
05 55 00 51 39

Agenda

> Samedi 6 décembre, 15 heures

Les ateliers de Noël, bibliothèque Association Culture et Loisirs, section bibliothèque.

> Samedi 13 décembre, 15 heures

Noël des minots. Salle polyvalente.

> Vendredi 19 décembre, 20 h30

31e concert de Noël aux chandelles, abbatiale de Solignac.
Nemanja Radulovic et "Les Trilles".
Chorale de Gospel.
Renaissance de Solignac-Le Vigen.

> Janvier

Exposition sur les châteaux et maisons bourgeoises du Vigen, bibliothèque. Association culture et loisirs Val de Briance, section bibliothèque.

> Dimanche 11 janvier, 14 h30

"Thé dansant" du comité des fêtes. Salle polyvalente.

> Mercredi 14 janvier, 19 heures

Vœux du conseil municipal aux habitants. Salle polyvalente.

> Samedi 31 janvier

Loto AICA. Salle polyvalente.

> Dimanche 22 février

Loto AAPPMA. Salle polyvalente.

> Mars, Printemps des poètes

Association culture et loisirs Val de Briance, section bibliothèque.

> Jeudi 19 mars

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.
Rendez-vous devant le monument aux morts pour toutes les personnes désirant s'associer à cette journée du souvenir. L'horaire sera précisé ultérieurement par voie de presse.

> Samedi 28 mars

• Les ateliers de Pâques, bibliothèque Association culture et loisirs Val de Briance, section bibliothèque.
• Soirée dansante des "Galoupiots" Salle polyvalente.

> Samedi 2 avril, 20 h 30

Soirée "assiette musicale".
Association Crescendo.
Salle polyvalente.

> Vendredi 1er mai, 15 heures

Vide-grenier et foire artisanale dans le centre-bourg du Vigen.
Comité des fêtes.

> Vendredi 8 mai

Commémoration de la fin de la Seconde guerre mondiale.
Rendez-vous devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir. L'horaire sera précisé ultérieurement par voie de presse.

> Mai

Après-midi jeux de société et jeux divers - ouvert à tous , association culture et loisirs val de Briance – section bibliothèque (date communiquée par voie de presse et affichage public).

> Du 9 au 12 juin

Voyage sur la route de Compostelle.
Club de l'amitié.

> Samedi 18 juin

Auditions de l'école de musique avec la participation de l'association Crescendo au Vigen.
Salle polyvalente.

AVIS AUX LECTEURS DU VIGEN INFORMATION

Vous souhaitez figurer ou écrire dans les pages du magazine d'information (vie des associations, reportages...) ? Merci de transmettre votre demande ou vos texte + visuel(s) par email à : communication.mairie.le.vigen@gmail.com.

En fonction de la place et de l'esprit du magazine, le comité de rédaction se réserve le droit de modifier les articles qui lui sont adressés.
D'avance merci de votre compréhension.

C'EST LA VIE

NAISSANCES

Jules, Georges ORSINGHER
05/06/15
Alban, Jean, Denis BRUNAUD
21/07/15
Robin VEZINE
04/08/15
Sacha GODAYOL
04/08/15
Valentine GUIRAUD
16/10/15
Léonie ROUCHUT
10/11/15

DÉCÈS

Marcelle MAUD
veuve de Jean Pierre LARUE
29/05/15
Sophie, Laetitia JOUYS
29/05/15
Pierre BEAUDEMOULIN
02/04/15
Thierry MANUCH
27/07/15
Yves, Jean BACCANNAUD
26/08/15
Bernard, Emile, Roger MARIE
24/09/15
Jacqueline FAUCHER veuve de Georges GODENÈCHE
27/09/15
Anna VIANAUD
veuve Marcel CHAUSSE
07/10/15
Armande Marie Pauline FAYE
25/10/15
Jean, Antoine DUMONT
3/11/15

MARIAGES

Elsa Raymonde AUGIER
& Julien, Pierre GODAYOL
20/06/15
Cécile LEJEUNE
& Jonathan GUENNEC
27/06/15
Audrey GOURCEROL &
Grégory Hubert Gérard PEAN
11/07/15
Camille Charlotte de FLOTTE
& Maxence Alexandre LAMY
11/07/15

SYNDICAT DES ÉTANGS DE LA HAUTE-VIENNE

SAFRAN - 2, avenue Georges-Guingouin
CS 80912 PANAZOL - 87017 LIMOGES CEDEX 1
Tél. : 05 87 50 41 90 (le matin) - Fax : 05 87 50 41 89
E-mail : bcaf@safran87.fr

Madame, Monsieur,

Vous êtes responsable d'un plan d'eau, d'un lac, d'un étang ou d'une retenue colinaire.

La réglementation est en constante évolution.

Notre Syndicat (créé en 1916) diffuse la réglementation afin d'assurer de bonnes relations avec l'Administration et la Fédération des Pêcheurs.

Aujourd'hui, nous sommes 720 adhérents pour 11 000 étangs environ.

Devenir adhérent, c'est :

- avoir accès à tous nos services personnalisés ;
- pouvoir assister à l'Assemblée générale et à une réunion annuelle d'information ciblée ;
- pouvoir souscrire une assurance de groupe (option).

Devant les autorités locales, nous défendons nos étangs, dont le vôtre.

Salutations,

Mrs, Mr,

You are responsible for a stretch of water, a lake/pond or a balancing reservoir.
Use regulations are continuously developing.

Our association (created in 1916) diffuses information in order to maintain a good relationship with the government and the fishermen's federation.

Today, we are only 720 members for approximately 11 000 lakes/ponds.

Becoming a member of our association enables you :

- to have access to our **personalized services** ;
- to be invitedto our **General Assembly**, to our target information day ;
- to have a possibility to subscribeto **a group insurance policy** (optional).

With regards to the local authorities, by strenghthening our group, we are abe to defend our lakes/pond, including yours.

Best regards,

Sehr geehrte Damen und Herren,

Sie unterhalten eine Teich, einen See oder ein Gewässer. Das Regelwerk bezüglich der Nutzung des Gewässers wird kontinuierlich weiterentwickelt und verändert.

Under 1916 gegründeter Verein hält seine Mitglieder auf dem Lanfenden - um eine gute Zusammenarbeit mit Gesetzgeber un Anglerverband zu gewährleisten.

Bis zum heutigen Tage zählt der Verein nur 720 Mitglieder, bei über 11 000 Gewässern.

Unserem Verein beizutreten ermöglicht Ihnen :

- Zugang zu unseren **personalisierten Dienstleistugen,**
- zur **Hauptversammlung** eingeladen zu werden, einer gezielten Informationsveranstaltung,
- sich einer (freiwilligen) **Gruppenversicherung** anzuslißen.

Um gemeinsam unseren Einfluss beim Gesetzgeber zu vergrößern, stehen wir zum Schutz unserer Gewässer, auch Ihrem, zur Verfügung.

Mit unseren besten Wünschen,

Serge BARRY

mairie

le Vigen

information

automne-hiver 2015

Prochain numéro
ÉTÉ 2016
À bientôt !